CA d'Epinal (Siren : 200068757)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté d'agglomération (CA)
Commune siège	Golbey
Arrondissement	Épinal
Département	Vosges
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	01/01/2017
Date d'effet	01/01/2017

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Michel HEINRICH

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	4, rue Louis MEYER
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	88190 GOLBEY
Téléphone	
Fax	
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	oui
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	115 386

Densité moyenne	102,39

Périmètre

Nombre total de communes membres : 78

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
88	Arches (218800118)	1 697
88	Archettes (218800126)	1 107
88	Aydoilles (218800266)	1 094
88	Badménil-aux-Bois (218800274)	160
88	Bayecourt (218800407)	265
88	Bellefontaine (218800480)	1 008
88	Brantigny (218800738)	214
88	Capavenir Vosges (200059939)	9 311
88	Chamagne (218800845)	473
88	Chantraine (218800878)	3 277
88	Charmes (218800902)	4 771
88	Charmois-l'Orgueilleux (218800928)	596
88	Châtel-sur-Moselle (218800944)	1 754
88	Chaumousey (218800985)	924
88	Chavelot (218800993)	1 435
88	Damas-aux-Bois (218801215)	274
88	Darnieulles (218801264)	1 485
88	Deyvillers (218801322)	1 495
88	Dignonville (218801330)	189
88	Dinozé (218801348)	611
88	Dogneville (218801363)	1 542
88	Domèvre-sur-Avière (218801421)	404
88	Domèvre-sur-Durbion (218801439)	288
88	Dompierre (218801520)	276
88	Dounoux (218801579)	875
88	Épinal (218801603)	33 454
88	Essegney (218801637)	770
88	Florémont (218801736)	451
88	Fomerey (218801744)	164
88	Fontenoy-le-Château (200036390)	577
88	Frizon (218801900)	518
88	Gigney (218802007)	49
88	Girancourt (218802015)	919
88	Golbey (218802098)	8 751
88	Gruey-lès-Surance (218802213)	264
88	Hadigny-les-Verrières (218802247)	409
88	Hadol (218802254)	2 519
88	Haillainville (218802288)	172
88	Hergugney (218802395)	139
88	Igney (218802478)	1 206

88	Jarménil (218802502)	471
88	Jeuxey (218802536)	705
88	La Baffe (218800282)	745
88	La Chapelle-aux-Bois (218800886)	680
88	La Haye (218802361)	111
88	Langley (218802601)	166
88	La Vôge-les-Bains (200069326)	1 783
88	Le Clerjus (218801082)	580
88	Les Forges (218801785)	1 983
88	Les Voivres (218805208)	325
88	Longchamp (218802734)	475
88	Mazeley (218802940)	272
88	Montmotier (218803112)	50
88	Moriville (218803138)	440
88	Nomexy (218803278)	2 137
88	Padoux (218803401)	527
88	Pallegney (218803427)	179
88	Portieux (218803559)	1 279
88	Pouxeux (218803583)	2 030
88	Raon-aux-Bois (218803716)	1 261
88	Rehaincourt (218803799)	362
88	Renauvoid (218803880)	118
88	Rugney (218804060)	139
88	Sanchey (218804391)	970
88	Savigny (218804490)	188
88	Sercoeur (218804540)	243
88	Socourt (218804581)	274
88	Trémonzey (218804797)	250
88	Ubexy (218804805)	181
88	Uriménil (218804813)	1 379
88	Uxegney (218804839)	2 366
88	Uzemain (218804847)	1 092
88	Vaudéville (218804953)	173
88	Vaxoncourt (218804979)	472
88	Villoncourt (218805091)	110
88	Vincey (218805133)	2 226
88	Xertigny (218805307)	2 667
88	Zincourt (218805323)	90

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 42

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie
- Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie (MDE)
- Autres énergies

Proposition de délimitation des zones de développement éolien Compétence facultative territorialisée jusqu'au 1/01/2019.

Environnement et cadre de vie

- Eau (Traitement, Adduction, Distribution)

Gestion des eaux pluviales urbaines

- Assainissement collectif

- Collecte, transport et traitement des eaux usées par tout type de réseau unitaire et séparatif - Epuration des eaux usées : création, exploitation et entretien des stations d'épuration - Elimination des boues Compétence facultative territorialisée jusqu'au 1/01/2019.

- Assainissement non collectif

- Contrôle des systèmes d'assainissement non collectif - Opération d'aide à la réhabilitation des installations d'assainissement non collectif Compétence facultative territorialisée jusqu'au 1/01/2019.

- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

- Lutte contre les nuisances sonores

- Lutte contre la pollution de l'air

- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)

Etude, mise en oeuvre, suivi des actions et des travaux conduits pour l'amélioration, l'entretien et la lutte contre les inondations des cours d'eau notamment dans le cadre des contrats de rivières, du SCOT ou toute autre structure pouvant s'y substituer.

- Autres actions environnementales

Protection et mise en valeur de l'environnement (le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux) et notamment la réflexion, l'élaboration, la signature d'une charte de l'environnement sur le territoire communautaire et la maîtrise d'ouvrage d'actions en découlant). Compétence facultative territorialisée jusqu'en 2019

Sanitaires et social

- Action sociale

- En faveur de la petite enfance En matière de petite enfance : - Création, aménagement, entretien et gestion des structures d'accueil en faveur de la petite enfance - Soutien aux structures associatives d'accueil de la petite enfance - Gestion et animation du réseau d'assistants maternels grâce au relais assistants maternels Compétence facultative territorialisée jusqu'au 1/01/2019.

Politique de la ville / Prévention de la délinquance

- Elaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance ; programmes d'actions

Développement et aménagement économique

- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme

Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme

Développement et aménagement social et culturel

- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs

- Construction, aménagement, entretien et fonctionnement d'équipements de l'enseignement pré-élementaire et élément

- Programme de soutien et d'aides aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche et aux programmes de recherche

Développement de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation dans le respect des dispositions réglementaires et législatives en vigueur : par des actions de financement et de soutien à l'investissement et/ou au fonctionnement des activités d'enseignement supérieur, de la restauration et de logement universitaire ; par des actions de financement et de soutien à la vie étudiante. Compétence facultative territorialisée jusqu'au 1/01/2019

Aménagement de l'espace
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)
- Schéma de secteur
- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)
- Constitution de réserves foncières
- Organisation de la mobilité, au sens des articles L.1231-1 et suivants du code des transports
- Transport scolaire
- Plans de déplacement urbains
- Etudes et programmation *Mise en place de toutes les actions permettant le maintien des services publics sur le territoire de la Communauté de communes de la Moyenne Moselle*
Voirie
- Création, aménagement, entretien de la voirie *¿ Prise en charge des travaux d'entretien général de la voirie reconnue d'intérêt communautaire ;*
- Parcs de stationnement
Développement touristique
- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme *Création, aménagement, entretien et gestion des structures d'accueil en faveur du tourisme : . Compétence facultative territorialisée jusqu'au 1/01/2019. - Etat des lieux des potentiels culturels et touristiques et définition d'une politique culturelle et touristique concertée à l'échelle communautaire. - Mise en place d'itinéraires de randonnées pédestres, équestres, de parcours de santé, de circuits animés d'intérêt communautaire. Sont d'intérêt communautaire les projets susceptibles de toucher plusieurs communes du territoire. - Etude d'opportunités et de faisabilité pour la création ou la réhabilitation d'équipements ou de sites touristiques; - Développement de l'éco-tourisme" et du "tourisme durable" - Participation à la compétence "itinéraire VTT de pays : gestion des itinéraires et communication du pays d'Epinal, coeur des Vosges - Participation à la compétence "véloroute Charles le Téméraire - section canal des Vosges" du pays d'Epinal, coeur des Vosges - Participation à la compétence "Label Pays d'Art et d'Histoire" du pays d'Epinal, coeur des Vosges. Compétence facultative territorialisée jusqu'au 1/01/2019.*
Logement et habitat
- Programme local de l'habitat
- Politique du logement non social
- Politique du logement social
- Action et aide financière en faveur du logement social
- Action en faveur du logement des personnes défavorisées
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)
- Amélioration du parc immobilier bâti
- Droit de préemption urbain (DPU) pour la mise en oeuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat
- Actions de réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre
Autres
- Infrastructure de télécommunication (téléphonie mobile...)
- NTIC (Internet, câble...) *La constitution et la gestion des réseaux câblés de vidéocommunications ainsi que l'exploitation et la programmation des services de radiotélévision sur ces réseaux. Compétence facultative territorialisée jusqu'au 1/01/2019.*
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Création et gestion des maisons de services au public
- Autres *Centrale d'achat : constitution en centrale d'achat, au sens de l'article 9 du code des marchés publics issu du décret n° 2006-975 du 1er août 2006 pour toutes catégories d'achat ou de commandes publiques se rattachant aux compétences exercées par la CA*

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
88	SM de collecte et de valorisation des déchets ménagers de la région d'Epinal (258801422)	SM fermé	161 701
88	SM pour l'informatisation communale dans le département des Vosges (258801901)	SM fermé	384 810
54	SM EPTB Meurthe Madon (200028629)	SM ouvert	749 397
88	SM du SCOT des Vosges Centrales (258803691)	SM fermé	135 538
88	ÉVODIA (258802560)	SM fermé	370 127
88	SM du Pays d'Epinal - Coeur des Vosges (200048726)	SM fermé	141 766
54	Pôle métropolitain du sillon lorrain (200030989)	Pôle métrop.	684 481
88	SM départemental d'assainissement non collectif (258803642)	SM fermé	347 714
88	SM de collecte et de traitement des déchets ménagers et assimilés de la région de Lerrain (200071280)	SM fermé	24 701

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2019 - millésimée 2016)